

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 7 (1862)
Heft: 24

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

N° 24 Lausanne, 23 Décembre 1862. VII^e Année

SOMMAIRE. — Procès-verbal de la séance annuelle de la Société vaudoise des officiers d'état-major et des armes spéciales. — Anvers et ses nouvelles fortifications. - III. — Répartition de l'armée fédérale (*suite*). — Nouvelles et Chronique.

SUPPLÉMENT. — Rapport sur la guerre d'Amérique. 5^e feuille.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR ET DES ARMES SPÉCIALES.

Procès-verbal de la séance annuelle de 1862, tenue le 4 décembre à Lausanne, grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

La séance est ouverte à midi et demie, sous la présidence de M. le colonel fédéral Ch. Veillon.

Sont présents au commencement de la séance une quarantaine de membres, et à la fin environ soixante-dix, dont six colonels fédéraux, à savoir : MM. Veillon, Charles ; Delarageaz ; Veillard, d'Aigle ; Audemars ; Burnand, à Schaffhouse ; Wieland, de Bâle, chef du personnel. Plusieurs officiers de Genève, de Fribourg, de Berne, de Neuchâtel figurent aussi parmi les assistants, et, du reste, la tribune publique de la salle est accessible à tous.

M. le lieutenant-colonel fédéral de Mandrot tient le procès-verbal et donne lecture du procès-verbal de la séance de 1861, qui est approuvé.

Il est procédé à l'examen des comptes, et une commission est composée *ad hoc* de MM. les capitaines Carrard, Braillard et Diodati, qui fera rapport séance tenante.

M. le lieutenant-colonel de Mandrot présente le rapport de la commission chargée d'examiner la question des lithographies de campagne. Elle propose de ne pas donner d'autre suite à la proposition de